

RÈGLEMENT DES CONCOURS

1. OBJECTIFS DU PROGRAMME BNI Lovainjafy

Au travers des concours **Vina Lovainjafy** et **Amboara Lovainjafy**, BNI Madagascar a pour objectif de mettre en valeur et d'encourager les entreprises de toutes tailles et tous les secteurs qui adoptent des pratiques responsables, durables et inclusives dans leurs activités quotidiennes. Ces concours cherchent à promouvoir les initiatives exemplaires en Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), en se concentrant particulièrement sur deux domaines essentiels : l'impact social et l'impact environnemental.

2. CATEGORIES DES CONCOURS

Vina Lovainjafy

Vina Lovainjafy est un **concours** visant à identifier, soutenir et accompagner **quatre projets** innovants et viables portés par des entreprises sociales et traditionnelles, tous secteurs confondus. Ces initiatives doivent apporter des solutions à un ou plusieurs enjeux sociaux et/ou environnementaux et s'inscrire dans au moins l'une des thématiques des Objectifs de Développement Durable (ODD).

i. Projets éligibles

Sont éligibles les entreprises :

- Porteuses de projets à fort impact social et environnemental ;
- Ayant été en activité depuis au moins deux ans ;
- Dont les activités et/ou projets présentés au concours contribuent à la lutte contre l'extrême pauvreté, la dégradation de l'environnement, les effets du changement climatique, les disparités socio-économiques, etc., par exemple à travers l'inclusion énergétique, les bonnes pratiques de conservation environnementale, le droit à l'accès à l'eau, le droit à l'éducation, etc., en particulier dans les zones vulnérables et sensibles de Madagascar.

ii. Présentation du dossier / projet – Vina Lovainjafy

- Le Social business plan (cf. [guideline dossier de candidature](#)) expliquant clairement l'écosystème et les besoins du projet, en n'omettant pas :
 - Une description de l'initiative (problématique sociale et ou environnementale, les attendus et les impacts) bien quantifiés et qualifiés, en précisant la phase actuelle de l'initiative.
 - Témoignage ou preuves de l'engagement des parties prenantes
 - Document d'information sur l'entreprise (cf. [guideline dossier de candidature](#))
- Copie de toutes preuves relatives aux informations déclarées en réponse au [guideline dossier de candidature](#) ;
- Toute autre pièce susceptible d'étoffer votre projet.

Prix Amboara Lovainjafy

Amboara Lovainjafy est un **trophée** récompensant des initiatives sous forme de concours, **ouvert à six entreprises** qui présentent leur projet en fonction de son impact mesurable, qu'il soit environnemental et/ou social. Ce prix a pour vocation de soutenir et valoriser les initiatives durables mises en œuvre par les entreprises au cours des deux dernières années. Il vise également à promouvoir les actions du secteur privé en faveur du développement durable et à encourager une dynamique collective vers l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD).

i. Catégorie du concours

Les concours comportent 2 catégories :

▪ **Catégorie Environnement**

Cette catégorie met en lumière les actions concrètes en faveur de l'environnement et du développement durable, à travers des pratiques responsables pour la préservation des ressources naturelles :

- Engagement environnemental
- Processus écoresponsables
- Protection de la biodiversité
- Gestion durable des déchets
- Energies renouvelables
- Autres (Economie circulaire, etc.)

▪ **Catégorie Sociale**

Cette catégorie valorise les initiatives ayant un impact positif sur la société notamment dans les domaines suivants :

- Bien être des employés et conditions de travail
- Engagement communautaire et entrepreneuriat social
- Santé et bien-être des communautés
- Accès à l'éducation et à la formation
- Autres (Inclusion et diversité, etc.)

ii. Entreprises et projets éligibles

- Concrétisation : L'action doit être déjà mise en œuvre, même partiellement (pas de projet à l'état d'idée).
- Mise en œuvre depuis moins de 3 ans ou toujours en cours.
- Impact mesurable : L'initiative doit produire un impact réel, observable et documenté (indicateurs, bénéficiaires, résultats). Effets sur les employés, les parties prenantes, les communautés ou l'environnement.

iii. Présentation du dossier – Amboara Lovainjafy

- Une présentation complète de l'entreprise (cf. [guideline dossier de candidature](#))
- Une description de l'initiative RSE proposée - mentionnant sa catégorie (Environnement ou Social)
- Les impacts mesurés
- Les éléments justificatifs

- Toutes autres informations jugées utiles : certification - Prix – etc.

3. CONSTITUTION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les renseignements contenus dans le dossier ne seront communiqués qu'aux membres du jury.

Chaque membre du Jury, ainsi que la BNI MADAGASCAR s'engagent à conserver un **caractère strictement confidentiel aux documents**.

Il n'est admis qu'**un seul dossier de candidature par entreprise**.

Joindre impérativement à votre dossier les pièces ci-dessous avant le **Jeudi 31 Juillet 2025** par email à l'adresse bni.durable@bni.mg via www.bni.mg/lovainjafy

4. DEPOT DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature dûment constitués doivent être adressés à la BNI MADAGASCAR par email à l'adresse suivante bni.durable@bni.mg via le lien : www.bni.mg/lovainjafy en précisant l'objet (cf. [guideline dossier de candidature](#))

Date limite de soumission de candidature : 31 Juillet 2025

5. COMPOSITION DES MEMBRES DU JURY

- 50% issus de la BNI MADAGASCAR – AXIAN – CIEL Group
- 50% issus du secteur public et institutionnel, ou expert en RSE
- Groupe A : Jury de présélection jusqu'à proposition des demi-finalistes.
- Groupe B : Jury de décision pour un profil de décisionnaires, semi-finalistes-lauréats.

6. PRINCIPAUX CRITERES DE SELECTION

- Originalité et impact de l'initiative
- Mesure des résultats : impact concret et mesurable des actions (données chiffrées, témoignages, études).
- Engagement des parties prenantes : implication des collaborateurs, bénéficiaires et autres acteurs dans la mise en œuvre de l'initiative.
- Durabilité et pérennité de l'initiative

7. AVANTAGES DES LAUREATS DU CONCOURS Vina Lovainjafy

Les projets lauréats bénéficieront :

- D'une **subvention de 15 Millions MGA**,
- D'un **crédit bonifié à taux 0% sous la limite de 200 Millions MGA**.
- D'un **accompagnement technique personnalisé**.

8. RECONNAISSANCE DES LAUREATS DU CONCOURS Amboara Lovainjafy

Les lauréats du concours bénéficieront :

- **De Visibilité** pour l'entreprise
- Du **prix Amboara Lovainjafy**, récompensant leur initiative
- D'un **chèque** destiné à leurs équipes
- D'une meilleure **visibilité** pour leurs projets
- De divers **avantages en nature**.